
Séance du 19 mars 2004

OBJET : Travaux de grosses réparations sur l'église, tranche II.

L'an deux mille quatre et le 19 mars à 20 H 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe, Maire.

Présents : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, HANNINGER Ursula, ROSELLO José, SEPOLD Alex.

Excusés : LOPEZ Manuel.

Absente : COT Mélanie,

Secrétaire : M. AMESTOY Pierre.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à la délibération prise le 14 novembre 2003, le cabinet d'architecture SABATA a réalisé les projets de travaux de grosses réparations concernant l'église et les estimatifs correspondants.

Soit Hors Taxe :

Gros œuvre :	17 909 €	
Menuiserie :	1 800 €	
Electricité :	7 406 €	TOTAL 27 116 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de réaliser les travaux tels qu'ils ont été présentés.
- de solliciter auprès du Conseil Général, de la Région et de l'Etat des subventions au taux le plus élevé possible,
- d'inscrire la dépense au budget 2004,
- d'autoriser le Maire à engager toutes actions et à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération
certifiée exécutoire a été
publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 31 mars 2004

Le Maire,

P.BEDEL